



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉS DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE, FERME-NEUVE, KIAMIKA, LAC-DES-ÉCORCES, LAC-DU-CERF, LAC-SAINT-PAUL, MONT-LAURIER, MONT-SAINT-MICHEL, NOTRE-DAME-DE-PONTMAIN, NOTRE-DAME-DU-LAUS, SAINT-AIMÉ-DU-LAC-DES-ÎLES ET SAINTE-ANNE-DU-LAC.

Aux contribuables des susdites municipalités

AVIS PUBLIC

Soyez avisé qu'exceptionnellement et conformément aux directives des autorisés gouvernementale, la prochaine séance du conseil d'administration de la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, qui se tiendra le mercredi 10 juin 2020 à 19h00, sera à huis clos et tenus par appel conférence.

LE PUBLIC N'AURA DONC PAS ACCÈS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 10 JUIN 2020.

Vous pouvez nous faire parvenir vos questions à l'adresse suivante : dg@ridl.ca

Merci de votre compréhension.

Jimmy Brisebois
Directeur général